

# CHAPITRE IV.—POPULATION\*

## SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. STATISTIQUES DU RECENSEMENT SUR LA POPULATION GÉNÉRALE.....	79	SECTION 10. LANGUE PARLÉE ET LANGUE MATERNELLE.....	134
SECTION 2. RÉPARTITION SELON LE SEXE.....	90	SECTION 11. FRÉQUENTATION SCOLAIRE..	137
SECTION 3. RÉPARTITION SELON L'ÂGE... ..	93	SECTION 12. AVEUGLES ET SOURDS-MUETS..	138
SECTION 4. ÉTAT CONJUGAL.....	96	SECTION 13. OCCUPATIONS DE LA POPULATION CANADIENNE.....	139
SECTION 5. ORIGINES RACIALES.....	101	SECTION 14. HABITATIONS ET MÉNAGES..	139
SECTION 6. RELIGIONS.....	106	SECTION 15. RECENSEMENT QUINQUENNAL DES PROVINCES DES PRAIRIES....	139
SECTION 7. LIEU DE NAISSANCE.....	110	SECTION 16. ESTIMATIONS ANNUELLES DE LA POPULATION.....	139
SECTION 8. POPULATION RURALE ET URBAINE.....	116	SECTION 17. SUPERFICIE ET POPULATION DE L'EMPIRE BRITANNIQUE.....	141
SECTION 9. CITOYENNETÉ, NATURALISATION ET MOUVEMENT DE LA POPULATION	129	SECTION 18. SUPERFICIE ET POPULATION DU MONDE.....	142

La documentation recueillie et accumulée à chaque recensement décennal du Dominion depuis sa création, en 1867, jusqu'au dernier, celui de 1941, est d'un apport précieux à l'histoire de la nation. Chaque décennie successive vient élargir les vastes cadres de cette documentation. Les analyses statistiques détaillées et les monographies et études sur les différents aspects de la démographie et de l'agriculture font du recensement le jalon statistique le plus important dans le domaine de la réalisation et du progrès.

Les aspects saillants de l'accroissement de la population sont étudiés sous chacune des rubriques énoncées au synopsis en tête du chapitre, mais non pas nécessaire dans une même édition. Le plan adopté consiste à maintenir, comme caractéristique permanente, l'ossature générale et les tableaux rétrospectifs du chapitre et à y ajouter chaque section au fur et à mesure que les statistiques sont mises à jour après chaque recensement. En conséquence, les pages qui suivent contiennent de nombreux détails basés sur le recensement de 1941, et les données qui ne sont pas encore connues paraîtront dans des éditions subséquentes. L'Annuaire du Canada ne peut tout au plus que résumer les abondants résultats du recensement.

Ce résumé offre, toutefois, sur le sujet, tous les renseignements que recherche d'habitude le lecteur ordinaire. Pour celui qui désire pousser davantage ses études, les renvois nécessaires sont indiqués dans le texte.

La principale raison d'être d'un recensement périodique, sous la constitution canadienne, est de déterminer la représentation à la Chambre des Communes, laquelle, en vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, est basée sur la population (voir p. 53). Le paiement de subsides, par tête, aux provinces est calculé annuellement d'après les estimations de la population tirées des données du recensement. C'est pourquoi le recensement est effectué d'après le principe d'énumération *de jure*, c.-à-d. chaque personne est énumérée comme appartenant à la localité de son domicile ordinaire plutôt qu'à celle où elle se trouve à la date de l'énumération, comme c'est la pratique dans certains pays.

Cependant, quelque importante que soit cette raison d'être, le recensement national moderne revêt un caractère d'utilité encore plus grande. Grâce aux renseignements recueillis de la bouche même des gens, il constitue, tel que déjà indiqué, une mesure authentique du progrès social et économique du pays et, partant, peut être utile à l'administration générale de la chose publique, de la sécurité sociale, des programmes de restauration de l'après-guerre, etc. Par exemple, les feuilles de recensement peuvent donner une mesure des progrès accomplis en ce qu'elles indiquent comment, depuis quelques décennies, la machinerie moderne et

\* Ce chapitre, refondu, a été vérifié par A. J. Pelletier, F.S.S., chef, Branche de la Démographie, Bureau Fédéral de la Statistique. Une liste des publications de cette branche se trouve au chapitre XXX, section 1, sous la rubrique "Population".